

AFFAIRE N°28 - Réalisation du Mail du CHAUDRON. - approbation du dossier technique autorisation de lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Cabinet d'architecture ROMNEY vient de me faire parvenir les dossiers techniques relatifs à la réalisation du Mail du Chaudron destiné à recevoir les équipements sportifs et récréatifs de la nouvelle zone d'habitat de ce secteur.

Une priorité sera accordée à la création d'espaces libres.

Par ailleurs, hormis l'engazonnement général et les jardins, une grande variété d'arbres tropicaux seront implantés, soit pour couper les vents d'Est, soit pour accuser ou briser les perspectives, soit encore pour rompre la monotonie des couleurs.

Cette réalisation dans un quartier comptant aujourd'hui plus de 3 500 logements s'avère indispensable. Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs, d'approuver les dossiers techniques relatifs à cette opération.
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Le coût des travaux s'élève à 2 200 000 Francs. Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 903-article 235-03 du budget communal.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Les dossiers relatifs à la réalisation du Mail du Chaudron sont terminés aussi je vous demande de m'autoriser à solliciter de la CCCE un emprunt de 1 700 000 F.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE.